

Termes de référence

pour le recrutement d'un/e expert/e de la spécialiste en statistiques des violences faites aux femmes chargé/e de l'élaboration des guides sectoriels de production d'indicateurs des violences faites aux femmes a partir des registres administratifs

Structure/organisation	Fonds des Nations Unies Pour la Population (UNFPA) CREDIF
Sujet de la consultation	Elaboration des guides sectoriels de production d'indicateurs des violences faites aux femmes a partir des registres administratifs
Durée de la mission	Août – Septembre 2024
Contexte	<p>Capitalisant les résultats de l'étude du CREDIF sur "Les violences faites aux femmes dans l'espace public", l'Observatoire Genre et Egalité des Chances (OGEC) œuvre depuis la fin de 2015 pour la production d'indicateurs permettant d'observer et de mesurer les tendances d'évolution des Violences Fondées sur le Genre en Tunisie et ce, avec l'appui de l'UNFPA dans le cadre du programme Moussawat puis du programme EMNA, tous deux avec l'appui financier de l'UE.</p> <p>Les statistiques issues des différents registres administratifs ayant trait au phénomène de la violence, demeurent insuffisantes et nécessitent davantage de réflexion et de coordination technique et institutionnelle entre les producteurs sectoriels pour couvrir tous les aspects des VFG en Tunisie. A cet effet, l'année 2016 a été consacrée à la réflexion et à l'analyse statistique, juridique et sociologique des aspects et formes des VFG les moins investiguées aussi bien par les études que par les statistiques publiques, ce qui a préparé le terrain à « La mise en œuvre d'une stratégie nationale de production d'indicateurs VFF » durant l'année 2017.</p> <p>Ce travail d'ordre technique a été réalisé à travers la tenue de cinq ateliers restreints regroupant les producteurs des statistiques publiques les plus concernés par les VFF : les secteurs de la Justice, de l'Intérieur, des Affaires Sociales, de la Santé et de la Femme. Adoptant une approche participative et interactive entre les différents secteurs, cette phase a constitué le premier pas vers l'institutionnalisation du genre dans la production statistique en Tunisie, du fait qu'elle a abouti à un noyau d'une vingtaine d'indicateurs VFF disponibles ou à produire à moyen terme. Ce projet cadre également avec l'implantation de la loi intégrale sur les violences faites aux femmes qui prévoit la mise en place d'un observatoire en la matière.</p> <p>Les besoins sectoriels, les défis techniques et les recommandations pratiques en vue d'enrichir cette première batterie d'indicateurs, par de nouveaux indicateurs à produire sur le long terme, ont été présentés lors du séminaire de présentation des résultats de ce projet le 15 décembre 2017.</p> <p>Afin de creuser davantage au niveau des besoins sectoriels et d'enrichir davantage les recommandations quant à la mise en place de la stratégie</p>

	<p>par secteur, quatre ateliers sectoriels (femme, santé, justice et affaires sociales) ont été organisés tout au long de l'année 2018. Ces ateliers d'ordre technique, ont permis de plaider auprès des différents acteurs intervenant dans chaque secteur (responsables ou agent) pour l'importance de l'implémentation de la stratégie, valorisant ainsi leur rôle et l'apport de chacun/e dans ce processus administratif et technique.</p> <p>Par ailleurs, des visites de terrain ont été effectuées vers la fin 2018 et 2019, afin d'arrêter un état des lieux réels sur les méthodes, outils et étapes de collectes dans les différents établissements publics placés sous la tutelle des ministères de la santé, des affaires sociales, de la femme, de la justice et de l'intérieur. Ces visites ont fournis par ailleurs un accompagnement technique aux acteurs chargés de la collecte et de la constitution des registres administratifs, outre sa contribution au renforcement de la communication institutionnelle quant à la question des indicateurs VFF.</p> <p>Le 5 décembre 2019, 38 indicateurs, qui étaient de l'ordre de 24 en 2017, ont été présentés et le rapport analytique sur « La mise en place de la stratégie nationale de la production des indicateurs VFF à partir des registres administratifs », a été élaboré et finalisé en mars 2020.</p> <p>Dès le démarrage du projet, une lecture institutionnelle des conditions de la constitution des registres administratifs et de la production des indicateurs, a placé la question de renforcement de capacités et d'accompagnement au cœur des priorités incontournables pour toucher l'administration centrale et passer dans un second temps au niveau régional et local. A cet effet, cinq modules de formation ont été élaborés et des actions de renforcement de capacités pour chaque secteur ont été engagées à partir de 2021. Ces actions achevées en juillet 2023, ont pu aboutir à la capitalisation de plus que cent indicateurs et environ 200 bénéficiaires, représentant.e.s des secteurs concernés, des ateliers de formation programmées dans les différentes phases de mise en œuvre et de mise en place de la stratégie nationale de production des indicateurs des violences faites aux femmes.</p> <p>L'ensemble de ces actions ont concerné essentiellement l'administration centrale avec quelques participations des gouvernorats du Grand-Tunis, Nabeul, Béja, Sousse et Zaghouan. A cet effet, des guides sectoriels ont été prévus dès les premières phases de ce projet en vue d'assister les acteurs responsables de la collecte et des registres administratifs, aussi bien au niveau central que régional, pour assurer une production fonctionnelle, régulière et scientifiquement conçue dès la constitution des registres administratifs, compte tenu des spécificités sectorielles.</p>
<p>Objectif général</p>	<p>Fournir un outil d'accompagnement technique aux producteurs statistiques concernés par le projet, en vue d'institutionnaliser une production régulière et fonctionnelle des indicateurs des VFF et pérenniser la stratégie nationale de production de ces indicateurs à partir des registres administratifs.</p>

Tâches et responsabilités de l'expert.e	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer des guides sectoriels de production d'indicateurs des violences faites aux femmes à partir des registres administratifs. Capitaliser sur les recommandations issues des ateliers de formation des 5 secteurs à la production d'indicateurs VFF à partir des registres administratifs, tenus en 2021, 2022 et 2023. 								
Période et conditions de la consultation	30 jours de travail étalés entre le 1 ^{er} Aout et le 30 septembre 2024								
Etape de la mission et nombre de jours	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Étapes de la mission</th> <th>Nombre de jour</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Élaborer les guides</td> <td>25</td> </tr> <tr> <td>Réviser les guides suite aux commentaires du CREDIF et de l'UNFPA</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>30 J/H</td> </tr> </tbody> </table>	Étapes de la mission	Nombre de jour	Élaborer les guides	25	Réviser les guides suite aux commentaires du CREDIF et de l'UNFPA	5	Total	30 J/H
Étapes de la mission	Nombre de jour								
Élaborer les guides	25								
Réviser les guides suite aux commentaires du CREDIF et de l'UNFPA	5								
Total	30 J/H								
Lieu	Tunis								
Suivi/monitoring	<ul style="list-style-type: none"> La supervision et la validation du travail seront assurées par l'UNFPA et le CREDIF. Le/la soumissionnaire est tenu.e à une obligation de confidentialité, il/elle ne doit publier ou divulguer aucune information portée à sa connaissance dans le cadre du travail sollicité, à aucune personne non autorisée et sans le consentement écrit préalable. 								
Qualifications et expérience	<ul style="list-style-type: none"> Diplôme universitaire de troisième cycle en statistiques Expérience confirmée en formation et animation d'ateliers Expérience en matière de collecte de données Connaissances prouvées des thématiques relevant des violences faites aux femmes et aux filles 								
Livrables	<ul style="list-style-type: none"> 5 guides sectoriels validés par le CREDIF et l'UNFPA 								
Candidature	<p>Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Un CV détaillé et actualisé, mentionnant les travaux antérieurs sur les statistiques des VFF. • Une note méthodologique explicitant la méthodologie à suivre pour l'élaboration des guides sectoriels • A envoyer par mail à l'adresse suivante : tunisia.office@unfpa.org avec en CC beniemaa@unfpa.org avant le 31/07/2024 								
Validé par : Dr Rym Fayala	<p>DocuSigned by: <i>Rym Fayala</i> 35B90DD3E563492...</p>								